

À une séance régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Praxède, tenue le 2 février 2015 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Jean-François Roy
M. Paul Audet
Mme Lise Gosselin

Mme Manon Roy
M. Gilles Deshaies
M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Daniel Talbot. Madame Josée Vachon, directrice-générale, secrétaire-trésorière est aussi présente.

2015-02-19 Ouverture de la session

Il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19H00.

Adoptée.

2015-02-20 Adoption de l'ordre du jour du 2 février 2015

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour ci-après présenté.

Ouverture de la session
Adoption de l'ordre du jour du 2 février 2015
Résolution: Dispense de lecture du procès-verbal du 12 janvier 2015
Résolution: Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2015
Dépôt de la correspondance
Résolution: Don: Société de recherche sur le cancer
Résolution: Article dans le bulletin des riverains
Résolution: Mandat général à Me Odette Gagné
Résolution: Dépôt du plan de piquetage "Rang B & C"
Résolution: Appel d'offres : Mandat ingénieur: Travaux voirie TECQ
Résolution: Inventaire des ponceaux de traverse, mandat SNC Lavalin
Résolution : Paiement des comptes au 02 février 2015
Questions des élus et employés
Questions des personnes présentes
Résolution: Levée de la séance

Adoptée.

2015-02-21 Dispense de lecture du procès-verbal du 12 janvier 2015

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015 puisque tous les élus en ont reçu copie au préalable et s'en déclarent satisfaits.

Adoptée.

2015-02-22 Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2015

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe

Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 12 janvier 2015.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

Chaque élu reçoit la liste de correspondance qui est déposée au conseil.

AFFAIRES NOUVELLES

2015-02-23 Résolution: Don: Société de recherche sur le cancer

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Gilles Deshaies
et résolu unanimement de faire un don de \$50.00 à la Société de recherche sur le cancer.

Adoptée.

2015-02-24 Résolution: Article dans le bulletin des riverains

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par Mme Manon Roy
et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Praxède participe au bulletin des riverains publié par le Journal le Cantonnier et qu'à se titre, un article soit publié sous le thème "Un usage responsable du Grand Lac".

Adoptée.

2015-02-25 Résolution: Mandat général à Me Odette Gagné

Attendu le litige opposant Ferme Rémavie et la Municipalité de Ste-Praxède;

Attendu qu'il y a lieu de traiter adéquatement toutes les demandes de Ferme Rémavie ou ses représentants;

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par Gaétan Lapointe

et résolu de mandater Me Odette Gagné, avocate, afin qu'elle reçoive, analyse et réponde, s'il y a lieu, aux demandes de Ferme Rémavie.

En conséquence, le maire et la directrice-générale sont dorénavant autorisés à acheminer à Me Odette Gagné toutes les demandes de Ferme Rémavie.

La conseillère Mme Manon Roy et le conseiller M. Jean-François n'ont ni voté, ni participé aux délibérations portant sur la présente résolution.

Adoptée.

2015-02-25A Résolution: Dépôt du plan de piquetage "Rang B & C"

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Paul Audet
et résolu unanimement de confirmer le dépôt du plan de piquetage d'une section du Rang B & C.

Ce plan réalisé par l'arpenteur-géomètre M. Éric Bujold fait suite au mandat que le conseil lui a octroyé par la résolution numéro 2014-11-260.

Adoptée.

2015-02-26 Appel d'offres : Mandat ingénieur: Travaux voirie TECQ

Attendu l'intention de la Municipalité de Ste-Praxède d'effectuer des travaux de voirie "Excavation, rechargement de gravier, reprofilage de fossés et ponceaux" sur une portion du Rang B & C;

Attendu que les travaux s'élèveront à plus de \$100,000.00 et nécessitent donc un appel d'offres public;

Attendu qu'il y a lieu de faire préparer les plans et devis nécessaires pour procéder à l'appel d'offre;

En conséquence, il est proposé par M. Gaétan Lapointe

Appuyé par M. Gilles Deshaies

et résolu unanimement de mandater l'ingénieur M. Daniel Lapointe, de la firme SNC Lavalin pour préparer les documents d'appels d'offre pour l'exécution de travaux d'excavation, rechargement, reprofilage de fossés et ponceaux sur une portion du Rang B & C, le tout selon le budget de notre programmation de travaux;

Il est convenu que des prix distincts soient demandés pour 2 tronçons différents sur ledit rang. Le conseil choisira la section où les travaux seront réalisés après l'ouverture des soumission;

Dès que les documents seront préparés, il est convenu de procéder sans délai à un appel d'offre public;

Ces honoraires , établis selon l'offre de service: # OS-873587, seront assujettis au programme TECQ .

Adoptée.

2015-02-27 Inventaire des ponceaux de traverse: Mandat SNC Lavalin

Attendu que l'inspecteur municipal a répertorié plus de quatre-vingt ponceaux de traverse sur le territoire municipal;

Attendu qu'il y a lieu d'identifier lesdits ponceaux sur notre carte d'intervention de voirie afin de bien connaître l'emplacement et l'état des ponceaux de traverse;

En conséquence, il est proposé par Mme Manon Roy

Appuyé par M. Jean-François Roy

et résolu unanimement d'octroyer un mandat à SNC Lavalin, dans le cadre de l'offre de service d'assistance-technique, afin que les ponceaux de traverses identifiés par notre inspecteur soient localisés sur notre carte d'intervention de voirie;

Au surplus, il est convenu qu'en plus de l'inventaire et la localisation, il y aura lieu d'identifier les ponceaux de traverse sur lesquels le conseil devrait intervenir, par ordre de priorité;

Adoptée.

2015-02-28 Paiement des comptes au 2 février 2015

Il est proposé par M. Gilles Deshaies

Appuyé par M. Gaéтан Lapointe

Et résolu unanimement de confirmer et accepter le dépôt de la liste des comptes payés au 2 février 2015, laquelle s'élève à \$45,972.15.

Adoptée.

Josée Vachon, sec.trés, dir-gén. Je certifie que la Municipalité de Ste-Praxède dispose des crédits nécessaires pour payer les comptes déposés.

Questions des élus et employés

Questions des personnes présentes

2015-02-29 Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Gaéтан Lapointe

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement de lever cette séance régulière à 19:35 heures

Adoptée.

M. Daniel Talbot
Maire
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon
Directrice-générale
Secrétaire-trésorière

Je, Daniel Talbot, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.